



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DRÔME

Valence, le 27 mars 2017

Préfecture
Direction des collectivités et de l'utilité publique
Bureau des enquêtes publiques

Affaire suivie par : Sonia BONNET
Tél. : 04.75.79.28.48
Fax : 04.75.79.28.55

Courriel du BEP : pref-enquetes-publiques@drome.gouv.fr

Le Préfet de la Drôme

à

Mesdames et Messieurs les Maires

PIERRELATTE
LA-GARDE-ADHÉMAR
SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX
SAINT-RESTITUT
BOLLÈNE
LAMOTTE-DU-RHÔNE
LAPALUD
BOURG-SAINT-ANDÉOL
SAINT-MARCEL-D'ARDÈCHE

REÇU LE
31 MARS 2017
MAIRIE DE
SAINT-RESTITUT

Objet : Transmission du rapport et des conclusions de la commission d'enquête dans le cadre de l'enquête publique interpréfectorale conduite suite à la demande d'autorisation de mise à l'arrêt définitif et de démantèlement de l'Installation Nucléaire de Base INB n° 93 dénommée « usine Georges Besse », exploitée par la société **EURODIF PRODUCTION** sur le site nucléaire du Tricastin

Réf. : Article R123-21 du code de l'environnement

P.J. : Rapport et des conclusions de la commission d'enquête

La Société EURODIF PRODUCTION a déposé une demande d'autorisation de mise à l'arrêt définitif et de démantèlement de l'Installation Nucléaire de Base INB n° 93 dénommée « usine Georges Besse » sur le site nucléaire du Tricastin.

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du **jeudi 12 janvier 2017 au vendredi 10 février 2017**, je vous prie de bien vouloir trouver ci-jointe la copie du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces documents seront tenus à la disposition du public en mairies où s'est déroulée l'enquête, **pendant un an** à compter de la date de clôture de l'enquête ainsi qu'en Préfectures de la Drôme (bureau des enquêtes publiques - 3 boulevard Vauban - 26030 VALENCE Cedex 9), de l'Ardèche (bureau des collectivités locales - BP 721 - 07007 PRIVAS Cedex) et à la Direction Départementale de la Protection des Populations de Vaucluse (service prévention des risques techniques - cité administrative - bât 1 - entrée A - Avenue du 7ème Génie - 84000 AVIGNON).

Par ailleurs, ce dossier est mis en ligne sur le site internet des services de l'État dans la Drôme à l'adresse suivante : www.drome.gouv.fr - espace enquêtes publiques.

Je vous en souhaite bonne réception.

Le Préfet,
Par délégation, l'Attaché Principal,
Chef de bureau


Patricia GRAS





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REÇU LE

22 MARS 2017

MAIRIE DE
SAINT-RESTITUT

PRÉFET DE LA DRÔME

Valence, le 17 mars 2017

Préfecture
Direction des collectivités et de l'utilité publique
Bureau des enquêtes publiques

Affaire suivie par : Sonia BONNET
Tél : 04.75.79.28.48
Fax : 04 75 79 28 55

Courriel du BEP : pref-enquetes-publiques@drome.gouv.fr

Le Préfet de la Drôme

à

Mesdames et Messieurs les Maires

SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX (26)
CLANSAYES (26)
PIERRELATTE (26)
SAINT-RESTITUT (26)
LA-GARDE-ADHEMAR (26)
BOLLÈNE (84)
LAMOTTE-DU-RHÔNE (84)
LAPALUD (84)

Objet : Transmission du rapport et des conclusions de la commission d'enquête dans le cadre de l'enquête publique interpréfectorale conduite suite à la demande d'autorisation de mise à l'arrêt définitif et de démantèlement de l'Installation Nucléaire de Base INB n°105 (ex-COMURHEX), exploitée par la société AREVA NC sur le site nucléaire du Tricastin

Réf. : Article R123-21 du code de l'environnement

P.J. : Rapport et des conclusions de la commission d'enquête

La Société AREVA NC a déposé une demande d'autorisation de mise à l'arrêt définitif et de démantèlement de l'Installation Nucléaire de Base INB n°105 (ex-COMURHEX), exploitée par la société AREVA NC sur le site nucléaire du Tricastin.

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du **mardi 3 janvier 2017 au mercredi 1er février 2017**, je vous prie de bien vouloir trouver ci-jointe la copie du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces documents seront tenus à la disposition du public en mairies où s'est déroulée l'enquête, **pendant un an** à compter de la date de clôture de l'enquête ainsi qu'en Préfecture de la Drôme (bureau des enquêtes publiques - 3 boulevard Vauban - 26030 VALENCE Cedex 9) et à la Direction Départementale de la Protection des Populations de Vaucluse (service prévention des risques techniques – cité administrative – bât 1 – entrée A – Avenue du 7ème Génie – 84000 AVIGNON).

Par ailleurs, ce dossier est mis en ligne sur le site internet des services de l'État dans la Drôme à l'adresse suivant : www.drome.gouv.fr – espace enquêtes publiques.

Je vous en souhaite bonne réception.

Le Préfet,
Par délégation, l'Attaché Principal,
Chef de bureau

Patricia GRAS

